



Renouvellement cds étudiante après triplement

Par **ryhoreba**, le **14/09/2020 à 22:06**

Bonjour,rrnrnJe me permet d'écrire car je ne sais plus vers qui me tourner, ma situation étant delicate.rrnrnAlors je suis arrivée en France mineure, je n'ai pas pu valider ma L1 alors j'ai changé de cursus avec une lettre explicative.rrnrnPar la suite en L1 de ma nouvelle formation, j'ai eu des problèmes ainsi j'ai redoublé (j'ai validé ma S1) puis par la suite j'ai refait l'année et il y a eu le confinement et la crise sanitaire. J'ai pu validé 2 matières sur 5 mais je n'ai toujours pas validé.rrnrnJe vois actuellement un psychologue et il m'a confirmé que je suis médicalement dépressive. Aussi, je voudrais savoir si une lettre du psy ainsi que le confinement et le fait que j'ai pu quand même valider 2 matières, ma demande de renouvellement risque t elle d'échouer ?rrnrnMerci de l'attention que vous porterez à ma question.

Par **amajuris**, le **15/09/2020 à 10:30**

bonjour,rna vu de votre message, vous aurez sans doute du mal à obtenir le renouvellement de votre titre de séjour étudiant, pour obtenir le renouvellement du titre de séjour étudiant il vous faut prouver l'assiduité aux cours et que vous vous êtes présenté aux examans.rnsalutations